

M. MACDOUGALL: Ce montant est aussi spécifiquement désigné pour le chômage.

L'hon. M. RALSTON: De plus, je dois faire observer à mon honorable ami qu'il parle d'un état de choses qui diffère peut-être complètement de toute autre situation à laquelle nous ayons eu à faire face jusqu'ici. On a tenu note des nombreuses déclarations faites au cours de la dernière campagne électorale sur les projets du Gouvernement et ces projets comportent: que les autorités fédérales devraient, en vertu du droit attribué au gouvernement fédéral en matière d'impôt, créer des impôts, prélever de fortes sommes sur les recettes et de verser ces fonds contre un reçu pour les employer à diverses fins, savoir: premièrement, pour les pensions aux vieillards; deuxièmement, pour des subventions aux grandes routes; troisièmement, pour aider à l'agriculture; et aujourd'hui, quatrièmement, pour l'assistance aux chômeurs. Mon honorable ami ne peut s'empêcher de reconnaître que nous dépassons la mesure lorsque, le droit d'imposer résidant dans cette Chambre, ce sont des corps indépendants répartis dans toutes les provinces qui voient à la dépense et que notre rôle se borne simplement à voter les fonds.

A ce sujet, je désire appeler l'attention de mon honorable ami sur un fait de haute importance. Nous savons que lorsqu'il s'agit de fonds destinés aux routes et d'autres affaires de cette sorte, les faveurs politiques se pratiquent. Mais il s'agit ici d'une tout autre affaire. Le projet à l'étude a pour objet de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin sans qu'il soit le moins du monde question de leur allégeance politique.

Cet après-midi, un honorable membre a parlé de la situation au Nouveau-Brunswick. Pour ce qui est de la Nouvelle-Ecosse je crois que le premier ministre ne demande qu'à être délivré de ses amis et à administrer le fonds loyalement; je crois qu'il devrait songer à la création de quelque rouage qui empêchera l'emploi de ces deniers par les services ordinaires de dépenses.

L'hon. M. BENNETT: La commission du port d'Halifax?

L'hon. M. RALSTON: J'ai parlé de faveurs politiques et de choses de cette nature, mais je dis qu'il s'agit en ce moment d'un état de choses tout à fait différent; nous sommes à discuter la question d'assistance. Mon honorable ami, me semble-t-il, devrait être le premier à s'en rendre compte, et j'espère que le Gouvernement ne tolérera pas, pour me servir de l'expression d'un de nos anciens collègues, que l'on fasse un hochet politique de cette question.

[L'hon. M. Ralston.]

Je veux faire voir à mon honorable ami ce qui se passe, et ce qui arrivera dans l'emploi de ces deniers s'il ne prend pas les mesures de sauvegarde voulues. Voici un avis publié il y a quelque temps dans le *Casket* d'Antigonish:

Avis aux comités conservateurs.—M. H. A. Rice, de Canseau, est le dispensateur des faveurs du gouvernement fédéral dans la circonscription d'Antigonish-Guysboro. M. Rice m'a nommé pour m'occuper des faveurs administratives dans le comté d'Antigonish.

Je prie les comités conservateurs de chaque district du comté de m'envoyer leurs recommandations au sujet de toutes les nominations à faire dans leur district, telles que celles qui ont trait aux pensions de vieillesse, aux indemnités aux mères, remplacements de fonctionnaires, emplois de conducteurs des travaux de chemins, ou autres demandes qui doivent être faites. Toute demande transmise par une autre voie sera renvoyée au comité de district.—Hon. J. F. MacLellan.

Ce monsieur faisait partie du conseil législatif. Je lis cet avis afin de faire voir à mon honorable ami ce qui se passe en Nouvelle-Ecosse, et je l'invite à faire en sorte que ce fonds ne soit pas administré d'une façon qui permettra à l'hon. J. F. MacLellan d'exiger de celui qui sollicitera un emploi retribué à l'aide des deniers votés par ce bill qu'il fasse sa demande par l'intermédiaire de ses comités. Ce n'est pas ainsi que le fonds devrait être administré.

Quant aux mineurs, les déclarations de mon honorable ami ont été passablement générales, mais laissez-moi vous rappeler des promesses que l'on a faites aux habitants de la Nouvelle-Ecosse et surtout de l'île du Cap-Breton au cours de la dernière campagne électorale pour lui montrer qu'ils comptent sur lui et ses collègues non seulement pour du secours mais pour la chose que mon honorable ami a définitivement promise, savoir: "la fin du chômage", en donnant de "l'ouvrage à tous ceux qui veulent travailler".

M. ERNST: Soyez petients.

L'hon. M. RALSTON: Je pensais que mes honorables amis ne tarderaient pas à implorer notre patience. Cependant, ils n'ont pas hésité à promettre que tout serait fait en moins de trois ou quatre jours après les élections. Voici ce qui a paru dans le *Sydney Post* du 25 juillet:

La famine? L'hiver dernier a été dur. Cet été est pire. Lorsque l'été est mauvais, qu'arrivera-t-il l'hiver suivant? La famine? Le ministère King nous a forcés à cette situation. Bennett va vous donner du travail, et sur-le-champ. Il va convoquer une session spéciale du Parlement, au lendemain des élections, pour étudier le problème du chômage.

De cette façon: en éliminant la houille des Etats-Unis et de la Russie et en donnant plus d'ouvrage à nos mineurs.